logolycée_cmjn.eps

**Compte Rendu du CESC**

**Réunion de pilotage du 13 octobre 2016**

**Etaient présentes** : Mesdames Demarque, Desvigne, Delobelle, Ycart, Vieillot et Ramos.

***Ordre du jour pour rappel :***

1. *Définir le groupe de pilotage*
2. *Etat des lieux : quelles actions en place reconnues au CESC*
3. *Valorisation des autres projets existants pouvant être inscrits au CESC*
4. *Projets potentiels à venir*
5. *Communication avec la communauté éducative - professeurs- direction- élèves (CVL- MDL)*
6. *Fonctionnement possible : Plénière annuelle avec les partenaires- proposition de thème à développer en fonction des priorités du projet d'établissement.*
7. *Questions diverses*
8. Le groupe de pilotage (GP) prépare les réunions du CESC - fait du lien entre les équipes pédagogiques et les partenaires- Les personnels enseignants, quand ils le souhaitent sont invités à s'adresser à un représentant du GP de son choix qui apportera de l'aide au montage et ou à la réalisation du projet - Le groupe de pilotage est appelé à recenser les projets effectués dans l'établissement afin qu'ils figurent sur le bilan du CESC en fin d'année (valorisation du travail effectué par les enseignants, constat des besoins pour l'année suivante, renouveler ou poursuivre des projets...) . Le GP peut aussi être force de proposition et mener des actions.
9. **3. et 4.**

Les thèmes retenus en lien avec le projet d'établissement.

* Vie sexuelle et affective -
* Addiction (internet-alcool- tabac-...)
* Citoyenneté :
  + Conduite addictive - aspect juridique et sécurité routière-
  + Aide aux victimes (pompiers..)
  + Don du sang et organes (préparation de la campagne - communication- affichage par les ST2SS)
  + Harcèlement - TST2S et 2SPVL en réflexion dans la préparation d' un projet commun-
  + Présence d'Interval et/ou autre association au lycée sur le temps méridien-
  + Handicap -
  + Les DYS
  + Cyber sexisme et violence -
  + E Enfance - danger d'internet -
* PIJ de Palaiseau à contacter pour projet à mettre en place- TIG - rappel à l'ordre du maire -

**5.** Transmission du compte rendu aux enseignants- aider les enseignants qui le souhaitent au montage des projets CESC. Faire du lien avec les partenaires...

* Etablir la liste des partenaires par thème et la diffuser aux enseignants.
* Informer les enseignants des propositions d'actions et de projets émanant des associations et autres partenaires et les solliciter.

**6.**  Pour échanger sur les projets et les liens possibles à mettre en place avec les partenaires, une plénière en présence des enseignants, est prévue **le lundi 7 novembre 2016 de 12h30 à 13h30.(salle poly ?) Tous les enseignants volontaires sont attendus.**

**7. Pas de question diverse. La séance est levée-**